

MAIRIE DE PLEUDANIEL

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - 22740 -

☎ 02 96 22 19 60

☎ 02 96 22 19 61

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 5 octobre 2026

Nombre de conseillers

En exercice: 15

Présents: 14

Votants: 15

L'an deux mil vingt-six le 12 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUDANIEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ROGARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes GIRAUD Claude, HAMON Anne, M. GUYOMARD Eugène, Adjoints, Mme Laurence ANDRÉ, Mr Éric LE TOUSET, Conseillers délégués, Mmes FERNANDES Émilie, BEAUVERGER Christelle, LEC'HVIEN Brigitte, POCHAT Isabelle, M. LOISY Yann, COLLIN Thierry, HENRY Romain, Régis NICOLAS.

ABSENTS:

ABSENTS EXCUSES: M. LE BRIAND Alain (Procuration à Mme BEAUVERGER Christelle)

SECRÉTAIRE: Monsieur Eric LE TOUSET a été nommé secrétaire de séance

Assistait également : Colette MEUBRY, Secrétaire générale

2026-046 Participation au financement du fonds d'aide aux jeunes 2026

Le Maire présente au Conseil municipal le bilan d'activité du **Fonds d'Aide aux Jeunes** financé grâce à la contribution volontaire des collectivités locales afin de faciliter la démarche d'insertion professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Le président du conseil départemental sollicite la participation communale de 0,35 euro à 0,40 euro par habitant (921 pour 2026) tout en précisant que ce montant est librement défini par la collectivité.

Après avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité le versement de cette subvention au Fonds d'aide aux jeunes pour la somme totale **de 400.00 euros (921 habitants)**. (400 euros 2025 pour rappel)

Cette dépense sera imputée au compte 65748 du budget communal 2026

Le secrétaire de séance,
Eric LE TOUSET



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Didier ROGARD

